

LES TRANCHÉES ONT-ELLES ENTERRÉ LA CAVALERIE ?

Entre disparition et mutation : la cavalerie française durant la première guerre mondiale

Damien Baldin

Presses Universitaires de France | « [Guerres mondiales et conflits contemporains](#) »

2007/1 n° 225 | pages 7 à 20

ISSN 0984-2292

ISBN 9782130561811

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2007-1-page-7.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

© Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LES TRANCHÉES ONT-ELLES ENTERRÉ LA CAVALERIE ?

ENTRE DISPARITION ET MUTATION : LA CAVALERIE FRANÇAISE DURANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Dans son ouvrage sur la cavalerie française durant la Première Guerre mondiale, paru en 1930, le capitaine Gazin, alors professeur d'emploi des armes à l'École militaire et d'application du Génie, critique la posture de ceux pour qui la cavalerie était devenue inutile : « Dans son rôle, en apparence effacé parce qu'imparfaitement mis en lumière, certains n'ont voulu voir qu'un signe certain de son abdication au profit d'engins nouveaux. »¹

Le but de cet article n'est pas de réhabiliter l'action de la cavalerie durant ce conflit, mais de revenir sur l'idée de la Grande Guerre comme fossoyeuse de la cavalerie, celle d'une guerre moderne qui aurait montré l'inadaptation d'une arme archaïque. La Première Guerre mondiale n'est-elle pas une guerre de position quand la cavalerie est l'arme de la guerre de mouvement ? N'est-elle pas le conflit de la puissance de feu industrielle qui oblige les soldats à s'enfouir dans la boue, quand les cavaliers revendiquent légèreté, mobilité et combat au sabre ? N'est-elle pas la guerre de la modernité, celle des avions et des tanks, quand la cavalerie revendique l'héritage des chevaliers du Moyen Âge ? N'est-elle pas simplement la guerre de la machine quand la cavalerie préfère encore l'animal ?

Il serait vain et faux d'affirmer que la position de la cavalerie dans l'armée française s'est consolidée durant le conflit, que la cavalerie montée est devenue un élément central des dispositifs militaires français. De 1914 à 1918, le nombre d'unités et les effectifs de la cavalerie française ne cessent de diminuer pour ne représenter qu'une part infime de l'armée française. Comment la dissolution d'une grande partie de la cavalerie s'est-elle déroulée ? Quelles stratégies ont été mises en œuvre et quelles furent les

1. F. Gazin (capitaine), *La cavalerie française dans la guerre mondiale, 1914-1918*, Paris, Payot, 1930, p. 10.

résistances ? Cependant, si la notion de disparition importe grandement à l'historien, celle de transformation est tout aussi importante. Comment s'est-elle adaptée au conflit ? La Grande Guerre a-t-elle rendu la cavalerie moderne ou obsolète ?

1914 : une guerre de mouvement qui enterre la cavalerie

À la mobilisation, en août 1914, l'idée de guerre courte prédomine dans les états-majors. Elle implique une guerre de mouvement offensive. Comme le rappelle le capitaine Gazin, la doctrine de guerre française est de vouloir « réaliser la surprise par la mise en jeu d'un produit de trois facteurs : violence, vitesse, masse »². Dans cette doctrine, la cavalerie demeure un élément essentiel car elle est l'arme la plus rapide de l'armée. De plus, si ces unités sont regroupées en terrain dégagé, elle peut donner l'effet de masse et, par le choc, celui de violence.

Mais cette notion de choc, depuis les échecs des charges de 1870, semble avoir disparu. Le nouveau Règlement de manœuvre de 1876 du général du Barail ne fait plus mention du choc frontal et insiste plutôt sur le rôle d'exploration, de reconnaissance et de sûreté, ainsi que sur la nécessité pour les cavaliers de maîtriser le combat à pied. Le Règlement sur le service de campagne de 1882, renforcé par l'instruction du 10 juillet 1884 du général de Galliffet, insiste sur le rôle de couverture et de surveillance des frontières, tout en mettant en place des batteries à cheval et de batteries à pied pour favoriser la puissance de feu. Néanmoins, si l'on avait commencé à installer des mitrailleuses sur des chevaux de bât, la cavalerie ne s'était pas départie de cet esprit héroïque et de l'idéal de la charge au sabre qui faisaient fi des progrès fulgurants de la puissance de feu : en 1890, la lance avait été réintroduite dans les unités de dragons, et le règlement sur le service des armées en campagne du 2 décembre 1913 précise que la cavalerie charge à l'arme blanche³.

L'ambiguïté qui régnait parfois sur le véritable usage de la cavalerie n'empêche pas la réalité de son utilité pour différents types d'opérations aux yeux du commandement français. Aussi, à la mobilisation en août 1914, se retrouve-t-elle en nombre important sur le front occidental, puisque l'on compte 91 000 cavaliers, dont 9 500 d'Afrique, et 100 200 chevaux⁴ dans les premiers jours de la mobilisation, en août 1914. Ces cavaliers forment 10 divisions de cavalerie auxquelles il faut rajouter 21 régiments de corps affectés à des unités d'autres armes. Il faut aussi compter les escadrons affectés aux divisions territoriales, aux services de l'arrière, les pelotons d'escorte et les éclaireurs montés d'infanterie⁵. Ces chiffres rapportés à l'ensemble des

2. *Ibid.*, p. 36-37.

3. André Corvisier (dir.), *Histoire militaire de la France*, t. 3, Guy Pedroncini (dir.), *De 1871 à 1940*, Paris, PUF, 1992, p. 24 sq.

4. Service historique de la Défense-Terre, Vincennes, ci-après SHAT, 7N404, « Note sur l'organisation de la cavalerie depuis le 1^{er} juillet 1914 », p. 3.

5. *Ibid.*, p. 2-3.

72 divisions dont disposait le général en chef au début de la guerre montre l'importance de la cavalerie au sein de l'armée française.

Très rapidement, elle doit remplir de nombreuses tâches. La cavalerie assure d'abord son rôle de couverture en protégeant la concentration et la constitution des différentes armées mobilisées sur le front du Nord-Est. Il s'agit de prévenir, par la mobilité de ses unités, toute incursion allemande qui viendrait perturber et gêner la mise en place de l'armée française aux frontières du nord et de l'est. Mais il ne s'agit pas seulement d'attendre l'avancée des troupes allemandes : des divisions sont constituées en corps dirigé par le général Sordet afin de tenter une manœuvre d'exploration. Le corps Sordet passe la frontière belge le 6 août mais, malgré ses marches forcées, il est contraint, le 15 du même mois, de repasser la Meuse sans avoir réussi à monter une action offensive. Les Allemands refusent clairement le combat classique de cavalerie, et opposent aux unités du général Sordet un feu auquel le peu d'armement des cavaliers français ne peut s'opposer. Certes les rapports de l'état-major font état de troupes de cavalerie française qui, face à la cavalerie adverse, prennent « nettement l'avantage à l'arme blanche »⁶. Mais ils ajoutent – mention importante – que les Allemands refusent le combat de cavalerie et préfèrent « le feu de leurs soutiens et de leurs cyclistes »⁷. Les cavaliers français stigmatisent, non sans mépris, le refus allemand du combat loyal et honnête de la cavalerie au sabre pour se réfugier derrière la modernité du feu. L'armée allemande ne fait qu'anticiper ce qui sera le rôle de la cavalerie durant la guerre : fin du choc décisif des troupes de cavalerie et efficacité de celle-ci, uniquement si elle est appuyée par des troupes importantes à pied, et surtout si elle possède une véritable puissance de feu. Et c'est sans doute cette faiblesse de feu qui explique que le corps de cavalerie du général Sordet a été incapable de freiner l'avancée allemande de l'été 1914, tout comme d'ailleurs les divisions restées en couverture.

Face à cette avancée, c'est le rôle de liaison assuré par la cavalerie qui est mis en valeur. En Lorraine notamment, « les grandes unités de cavalerie rattachées aux I^{re} et II^e armées ont joué un rôle particulièrement important, en assurant la liaison des armées, orientées à partir du 17 [août] dans des directions divergentes, en protégeant leurs flancs découverts, en s'efforçant de ralentir la poursuite de l'ennemi »⁸.

Dans la contre-offensive que mène Joffre, à partir du 6 septembre, les dix divisions permettent de relier les différentes armées opposées à l'adversaire. La cavalerie, par sa mobilité, lutte ainsi pour éviter les décrochages au sein de la ligne de front. Une fois la victoire certaine, l'état-major français cherche à utiliser la cavalerie dans son rôle d'exploitation afin de gêner la retraite allemande et d'essayer d'ouvrir des brèches dans les lignes allemandes en recul. La 5^e division de cavalerie tente ainsi de

6. *Ibid.*, p. 4.

7. *Ibid.*

8. F. Gazin, *La cavalerie française...*, *op. cit.*

gêner les communications de la I^{re} armée allemande, un corps de cavalerie est constitué sur l'Aisne pour se lancer à sa poursuite, mais l'épuisement des troupes de cavalerie et le manque flagrant d'appuis de l'infanterie pour exploiter les possibles brèches, rendent inefficaces cette tentative d'exploitation offensive du recul allemand. De plus, « le repli de l'ennemi, méthodiquement exécuté à l'est et au centre, n'offre aux divisions de la cavalerie que des possibilités limitées d'exploitation »⁹. Le 14 septembre, le commandement en chef cesse la poursuite générale.

Dans la course à la mer qui s'engage alors, la cavalerie retrouve son rôle de couverture, en protégeant notamment les unités anglaises qui débarquent. Face à l'impossibilité de rompre les lignes adverses, chaque armée cherche à gagner l'autre de vitesse afin de pouvoir l'envelopper. Dans ces manœuvres d'aile successives, le centre de gravité des combats se déplace constamment vers le Nord, sans qu'aucune des armées ne parvienne à déséquilibrer l'autre. Pendant cette nouvelle phase de guerre de mouvement, la cavalerie profite des espaces libres pour retrouver son rôle d'exploration et d'observation afin de guetter les moindres points faibles de l'armée adverse. Mais l'accumulation des fatigues de campagne depuis le début du mois d'août ne lui permet pas d'être décisive. Alors que la course à la mer aurait pu apparaître rétrospectivement comme le dernier acte d'une guerre de mouvement dans laquelle la cavalerie se serait illustrée par des qualités offensives, elle est surtout la première campagne de la guerre où elle doit s'enterrer. En effet, dans ces débordements incessants, la cavalerie est aux avant-postes et doit tenir les positions qu'elle occupe la première en attendant l'arrivée des autres armes. Lors de la 1^{re} bataille de l'Yser, pour la première fois, les cavaliers s'enterrent tout en subissant de fortes pertes car ils ne possèdent pas un armement suffisant et adapté. Les cavaliers sont préparés à une guerre de mouvement, ils ne le sont donc pas pour tenir une position qui nécessiterait une puissance de feu plus appropriée. Les unités manquent d'escadrons à pied, de pelotons de cyclistes, de mitrailleuses et d'artillerie. L'armement est également sommaire pour tenir une position face au feu ennemi : les cavaliers ne possèdent qu'une simple carabine et seulement 96 cartouches. En 1914, la cavalerie n'est pas une arme pour défendre une position, elle reste une arme de mouvement.

De l'exploration en Belgique à la course à la mer, en passant par la bataille des frontières, les cavaliers furent sans doute les premiers à subir profondément ce que le colonel Jean Defrasne diagnostique pour le 17^e corps d'armée à la fin août, c'est-à-dire « le sentiment d'impuissance dans la défense et la riposte »¹⁰. Ayant subi leur impréparation à la guerre de mouvement, ils vont désormais subir l'inadéquation fondamentale de leur arme à la guerre de position. La cavalerie a passé son tour sans avoir réussi à être décisive.

9. *Ibid.*, p. 102.

10. Jean Defrasne (colonel), « Une grave crise de moral au 17^e corps d'armée le 22 août 1914 », *Revue internationale d'histoire militaire*, n° 41, 1979, p. 268.

La dissolution de la cavalerie

La stabilisation du front et l'enterrement dans les tranchées dès l'automne 1914 ne marquent pas le début d'une politique de suppression des unités de cavalerie. En effet, c'est à l'automne 1915 que la cavalerie compte le plus grand nombre d'unités : 718 escadrons¹¹, contre 545 en août 1914. Cette préservation et même l'augmentation des unités de cavalerie peuvent s'expliquer par la croyance de Joffre en une offensive décisive. C'est dans cet état d'esprit qu'est lancée l'offensive de Champagne en septembre 1915. Elle a pour but de rompre le front et de reprendre la guerre de mouvement. Or, dans le cas où celle-ci devait reprendre, la cavalerie aurait tout son rôle à jouer, afin d'exploiter la percée et de harceler la retraite allemande. Le grand quartier général maintient donc l'importance numérique de la cavalerie.

Mais les échecs des offensives de 1915, la décision d'ouvrir de nouveaux fronts et la guerre d'usure menée par les Allemands autour de Verdun en 1916 vont marquer le début d'une politique qui va radicalement la transformer. De la fin de 1915 à 1918, unités et effectifs de la cavalerie sont considérablement réduits. La configuration statique du front occidental, liée au problème récurrent du nombre d'hommes disponibles, explique en grande partie la suppression des unités et le transfert de cavaliers vers d'autres armes. Déjà, à l'automne 1915, la constitution de la cavalerie de l'armée d'Orient ne se fait pas par la création de nouvelles unités mais par un prélèvement sur celles du front nord-est. Toujours à l'automne, la politique de suppression commence. Le 11 novembre, Joffre réduit la dotation des divisions d'infanterie et de la territoriale. Quarante-huit escadrons sont ainsi supprimés : 7 200 chevaux sont reversés dans d'autres armes, principalement l'artillerie, 3 940 cavaliers passent à l'artillerie et 2 000 à l'infanterie. Au cours de l'année 1916, le besoin de l'infanterie et de l'artillerie en chevaux et en hommes, couplé au peu d'utilité que représente dans une guerre de position une masse importante de cavaliers montés, justifie toujours la politique de dissolution. Le 21 mai, deux divisions sont dissoutes et six régiments de cuirassiers sont démontés.

Au 1^{er} juillet 1916, on ne compte plus, sur le front occidental, que huit divisions constituées de 192 escadrons montés et de 96 à pied. À ces unités, il faut rajouter la cavalerie de corps et divisionnaire (207 escadrons montés), ce qui porte l'ensemble à 495 escadrons de cavalerie dont 399 montés¹². Comparée à la situation de septembre 1915, la cavalerie compte 30 % d'unités en moins.

Par ses dissolutions, la cavalerie se fond dans l'armée et perd de son unicité et de son autonomie. La décision de supprimer, à l'été 1916, la 8^e division de cavalerie l'illustre parfaitement. Par une lettre du 30 juin, le

11. SHAT, 7N404, « Note sur l'organisation de la cavalerie depuis le 1^{er} juillet 1914 », p. 7.

12. *Ibid.*, p. 11.

ministre de la Guerre, ayant besoin d'hommes pour l'artillerie, demande au général en chef de fournir des hommes en supprimant la moitié des escadrons divisionnaires. Ce dernier refuse par une lettre du 11 juillet et préfère supprimer la 8^e division de cavalerie. Le ministre regrette la suppression d'une unité qui vient d'être réorganisée à la suite de la suppression des 10^e et 9^e divisions en mai, mais Joffre persiste et la suppression est rendue effective par la note n° 3604 du 5 août du grand quartier général¹³. Si Joffre préfère supprimer une grande unité de la cavalerie et conserver des escadrons, affectés à des unités d'autres armes, cela montre bien que la cavalerie est désormais pensée comme étant clairement subordonnée à l'infanterie ou à l'artillerie. Cela signifie que le commandement ne semble plus croire à son autonomie efficace au sein de l'armée française. Elle n'est plus en soi une arme décisive.

L'année 1917 continue d'être une année de réduction des effectifs et des unités de cavalerie présents au front¹⁴. Le grand quartier général reprend les arguments de la dispersion des divisions et des difficultés de ravitaillement en fourrages pour renvoyer en Afrique du Nord les 18 escadrons de spahis et dissoudre la 7^e division en juillet¹⁵.

Si de nombreuses unités montées sont supprimées, celles qui subsistent se transforment. Leur vulnérabilité face à la puissance de feu des troupes allemandes oblige l'armée française à renforcer leur armement et modifier leur équipement. Le mousqueton à baïonnette remplace la simple carabine et chaque cavalier monté est doté de 200 cartouches au lieu de 96 à la mobilisation. La cuirasse et le cimier des casques sont abandonnés et la diversité chromatique spécifique à la cavalerie se réduit à la couleur bleu horizon. La perte des couleurs distinctives des cavaliers n'est pas sans conséquence sur leur moral, même encore en 1918. Le commandant du 5^e régiment de cuirassiers à pied regrette que « des hommes puissent se sentir ridicules sous les vareuses de velours bleu-violet qui ont été distribuées au début de juillet », et il se plaint du retard de livraison des liserés jaunes : « Habillement : les liserés jaunes – (et les cuirassiers à pied sont très fiers de cette distinction) – expédiés le 16 mai de Tours ne sont pas arrivés. »¹⁶ La singularité de la silhouette des cavaliers disparaît au profit d'une uniformisation qui contribue à transformer le cavalier en un simple fantassin à cheval.

Les missions de police données à la cavalerie montée contribuent, pour leur part, à transformer le cavalier de combat en gendarme. Elle officie pour des missions de contrôle de la circulation et de police des routes dans la zone des armées. Cette activité de police, connue depuis longtemps pour la cavalerie en temps de paix, est une de ses principales

13. SHAT, 7N404, « Suite à la note sur l'Organisation de la cavalerie pendant la guerre », p. 1.

14. SHAT, 7N404, « Fascicule n° V, résumé de la situation de la cavalerie à la date du 1^{er} octobre 1917 – période du 1^{er} janvier 1917 au 1^{er} octobre 1917 ».

15. *Ibid.*, p. 1.

16. SHAT, 16N1509, « Comptes rendus des chefs d'unité relatifs au moral des troupes. Comptes rendus relatifs aux régiments de cavalerie, octobre 1917 – décembre 1918 ».

charges. Cette importance est telle que, lors des offensives allemande de mars 1918, les cavaliers qui se trouvent dans les dépôts de l'arrière sont maintenus à leur poste : « La nécessité d'assurer sur le Territoire l'exécution du plan de protection a conduit à prescrire le maintien jusqu'à nouvel ordre à l'Intérieur dans les Dépôts de cavalerie de 3 900 hommes qui auraient pu être envoyés aux Armées. »¹⁷ La cavalerie souffre plus qu'aucune autre arme de la crise des effectifs et de son rôle de police qu'elle doit jouer dans la zone intérieure. Ce refus d'envoyer au front, même dans le cas d'une vaste offensive allemande, des cavaliers devant assurer un rôle de police montre bien qu'aux yeux des autorités l'utilité militaire tactique de la cavalerie n'est plus suffisamment nette pour pouvoir se priver de son utilité policière. Le cavalier est plus utile comme gendarme que comme combattant. Cette activité policière va paradoxalement sauver des unités de cavalerie montée. Dans le contexte de ces offensives allemandes de 1918, la tactique défensive des armées alliées rend encore plus inutile leur emploi au combat. Aussi, le général en chef demande dès le 4 avril 1918, afin d'assurer le renouvellement des effectifs d'unités de cavalerie à pied, de dissoudre 10 régiments de cavalerie actifs. La direction de la cavalerie freine cette mesure et, afin de maintenir des unités qu'il sera difficile par la suite de reconstituer, accepte que ces 10 régiments soient envoyés à l'intérieur pour être employés au service d'ordre afin de libérer des hommes maintenus dans les dépôts de l'arrière¹⁸. Autrement dit, afin de sauver l'existence d'unités montées, la cavalerie est prête à quitter la zone du front pour remplir des fonctions policières. On sait, avec Lucien Leuwen, le mépris des cavaliers pour ces missions de police.

La politique menée par le commandement en chef s'est rapidement opposée aux prises de position de la direction de la cavalerie soucieuse de maintenir l'importance, le prestige et l'état d'esprit de la cavalerie. Cette opposition reprend celle de deux conceptions de la guerre qu'il serait trop facile de ramener à l'opposition modernité-archaïsme. Les positions des cadres de la cavalerie ne se résument pas à une position réactionnaire qui refuserait de prendre en compte la réalité de la guerre. Au contraire, celle-ci n'est pas dénuée d'un certain esprit moderne, attaché à l'efficacité de la vitesse. À ce propos, un échange de courriers entre le commandement en chef et la direction de la cavalerie, en mars 1917, à propos du souhait du premier de réduire le nombre d'officiers dans la cavalerie, est particulièrement éclairant.

Nivelle, dans une note, demande cette réduction en comparant la situation de la cavalerie à celle de l'infanterie : « L'organisation actuelle de la cavalerie comporte un nombre considérable d'officiers généraux ou supérieurs qui semble hors de proportion avec les moyens qu'elle met en œuvre et les frais généraux qu'elle entraîne. » Il montre que « le régiment

17. SHAT, 7N404, « Fascicule n° VI, période du 1^{er} octobre 1917 au 1^{er} juin 1918 ».

18. *Ibid.*

à pied, dépôt divisionnaire compris, a un effectif de 77 officiers – 3 140 hommes », tandis que le régiment de cavalerie compte « 33 officiers [pour] 678 hommes ». Ce n'est donc pas tant l'ensemble de l'arme qui est ici attaquée mais bien ses troupes montées, autant dire ce qui fait sa spécificité, sa fierté, son essence même. Et il propose ainsi de faire « commander le régiment de 4 escadrons par un chef d'escadron » et de grouper « dans les d.c. les régiments soit par deux, soit par trois, sous les ordres d'un colonel ou lt-colonel ». Pour le général en chef, cette réforme permettrait d'« effectuer rapidement le rajeunissement des cadres de la cavalerie sans se heurter aux difficultés de tout genre qui ont empêché jusqu'ici de le réaliser, et augmenterait les forces de la cavalerie en diminuant le nombre de gradés et hommes immobilisés dans des services accessoires »¹⁹. Le but est très clairement de réduire le nombre d'unités de la cavalerie et de transférer des effectifs vers d'autres armes. En parlant des « difficultés de tout genre qui ont empêché jusqu'ici de le réaliser », Nivelles fait clairement allusion aux résistances manifestées par les cadres de la cavalerie qui ne tardent d'ailleurs pas à réagir par une note défavorable de leur direction²⁰ : « Dans l'unique but de calquer l'organisation de la cavalerie sur celle de l'infanterie [... La baisse du nombre d'officiers] constituerait une expérience dangereuse à entreprendre au moment même où les opérations de printemps peuvent commencer. L'idée émise fait d'ailleurs trop facilement abstraction de l'existence des chevaux dans la cavalerie, circonstance qui, quoi qu'on en dise et quoi qu'on fasse, laissera toujours subsister une différence fondamentale entre les troupes montées et les troupes à pied ». L'opposition porte notamment sur l'existence d'un PHR, c'est-à-dire un peloton hors rang chargé d'« administrer et de faire vivre les hommes et les chevaux de 4 escadrons ». Ce PHR est composé de nombreux métiers hors armes, tels que les maréchaux-ferrants, et c'est clairement cette unité qui est visée par Nivelles lorsqu'il évoque « le nombre de gradés et hommes immobilisés dans des services accessoires ». C'est la lourdeur de l'entretien du cheval qui est visée et donc l'utilité du cheval de cavalerie.

Quant à la différence concernant le nombre d'officiers entre l'infanterie et la cavalerie, elle repose sur des différences originelles que la conjoncture de la guerre de position ne peut pas remettre en cause. Selon la direction de la cavalerie, « cette différence d'encadrement, qui ne date pas d'aujourd'hui mais a été basée sur une expérience séculaire et les leçons de l'histoire, correspond aux conditions d'emploi des deux armes, telles qu'on les avait conçues avant la période actuelle. Si, dans une guerre de tranchées, cette différence paraît anormale, il n'en serait pas de même dans une guerre de mouvement. Se retrouvant alors investie des missions pour lesquelles elle a été spécialement organisée, utilisant toute sa mobilité et sa vitesse, la cavalerie aurait besoin de tout son encadrement, même

19. SHAT, 7N404, « Projet de réorganisation de la cavalerie, mars 1917 ».

20. *Ibid.*

dans les échelons supérieurs ». On retrouve ici l'idée de légitimation militaire de la cavalerie par l'histoire et la croyance immuable en la guerre de mouvement. Il y a dans cette réponse le refus de penser que cette guerre puisse bouleverser, pour les années futures, la composition classique des armées – comment deux ans de guerre peuvent-ils effacer des siècles d'expérience de guerre ? –, mais aussi une conscience de la nécessaire qualité de vitesse d'une armée. Enfin, en défendant le grand nombre d'officiers, l'idée est de rappeler que l'efficacité de la cavalerie passe par son extrême mobilité, ce qui entraîne nécessairement une fragmentation des troupes et donc un grand nombre d'officiers pour assurer l'autonomie des petits groupes ainsi fragmentés. Nous sommes loin de la défense acharnée de la charge à l'arme blanche.

Que deviennent les cavaliers dont les unités ont été dissoutes ? Au 1^{er} juillet 1916, la cavalerie a fourni 3 570 officiers et 44 274 hommes de troupe et sous-officiers aux autres armes. Plus de 6 000 officiers et sous-officiers ont rejoint l'infanterie, plus de 17 000 simples cavaliers se retrouvent dans l'artillerie où l'on ne retrouve presque aucun ancien officier de cavalerie. Quatre mille autres rejoignent l'aviation dont un millier d'officiers et plus de 3 000 hommes de troupe. Huit cents pilotes sont alors d'anciens cavaliers²¹. On peut expliquer l'absence d'officiers dans l'artillerie par leur manque de formation mais aussi, sans doute, par un sentiment de fierté qui ne les pousse pas à se retrouver dans une arme moderne et industrielle éloignée des premières lignes. De plus, si le plus gros contingent de cavaliers hommes de troupe rejoint cette arme, c'est parce que cette dernière demeure en grande partie une arme hippomobile et qu'elle nécessite donc des hommes sachant conduire les chevaux. Le choix de l'infanterie pour les officiers pourrait donc correspondre au désir de proximité du combat et de commandement des hommes. Les informations se rapportant au moral des troupes de cavalerie confirment la lassitude des cavaliers dans les zones de cantonnement. Un sentiment d'inutilité s'est emparé des cavaliers dès lors que leur rôle se limite à l'entretien des chevaux. Le départ en ligne, même démonté, est l'occasion pour eux de montrer leur énergie au combat. À la date du 10 octobre 1917, le commandant du 2^e régiment de chasseurs d'Afrique doit écrire à ses supérieurs : « Je dois reconnaître que, dès que mes Chasseurs sont appelés à faire acte de guerre (tranchées, corps franc), les idées de départ sont complètement balayées. »²² L'esprit de combat de la cavalerie ne peut désormais se faire qu'à la manière des fantassins. Quant à l'aviation, elle est le meilleur exemple d'une cavalerie par substitution. L'avion devient une nouvelle monture, et cette arme développe un sentiment d'appartenance aristocratique qui n'est pas sans rappeler celui qui régnait dans la cavalerie.

21. SHAT, 7N404, « Note sur l'organisation de la cavalerie depuis le 1^{er} juillet 1914 », p. 12-13.

22. SHAT, 16N1508, « Comptes rendus des chefs d'unité relatifs au moral des troupes. Comptes rendus relatifs aux régiments de cavalerie, octobre 1917 - décembre 1918 ».

Pied à terre : la cavalerie est démontée

Que devient la cavalerie, dès lors que l'armée s'enterre dans les tranchées ? Les éléments à pied de celle-ci effectuent leur service aux tranchées à la manière de l'infanterie, mais la question se pose pour les unités qui demeurent à cheval. Celles-ci tiennent également des secteurs de tranchées, mais avec la particularité de devoir également s'occuper de leurs montures qui restent dans la zone de cantonnement. Les cavaliers alternent donc un service de tranchées comme de véritables fantassins et un service de cantonnement en tant que cavaliers montés. Ce cantonnement est assez éloigné du front dans la mesure où il faut « soustraire les chevaux aux réactions de l'adversaire, tout en les maintenant en bon état d'entretien »²³. Le cavalier monté a donc un rythme de vie militaire différent des autres soldats dans la mesure où son activité combattante est celle d'un fantassin mais son activité de cantonnement reste celle d'un cavalier monté.

Parallèlement à la suppression des unités de cavalerie, celles qui demeurent actives sont profondément transformées. Les buts de cette transformation sont d'accroître toujours plus les effectifs démontés et leur puissance de feu. Il s'agit de pouvoir tenir les positions acquises lors de futures explorations, et donc de la transformer en arme défensive, à l'aune de la guerre de position. Il a été vu précédemment qu'entre octobre 1914 et mars 1915 les effectifs de la cavalerie avaient augmenté. Cependant cette augmentation ne concerne nullement les effectifs montés. En effet, il s'agit de la création de 60 escadrons à pied, de 25 pelotons cyclistes et de 40 sections de mitrailleuses²⁴. Cela représente 20 000 hommes en plus pour la cavalerie, mais ceux-ci sont entièrement démontés, même si la bicyclette peut être analysée comme une machine de substitution de la monture équine. Cela montre la volonté pour le commandement en chef de tirer les conclusions de l'échec de la cavalerie durant les premiers mois de guerre et donc de lui assurer un soutien d'effectifs de soldats à pied mieux pourvus en mitrailleuses et donc plus à même de défendre des positions que la cavalerie montée pourrait acquérir dans des opérations d'exploration dans le cas d'une reprise de la guerre de mouvement.

La transformation des unités de cavalerie continue tout au long des années 1915 à 1917. Le 31 décembre 1915, 29 escadrons de dragons sont dissous. Le 21 mai 1916, 6 régiments de cuirassiers sont démontés et leurs 4 200 chevaux sont reversés à l'artillerie. Parallèlement, les divisions de cavalerie sont renforcées par des régiments à pied (chaque division de cavalerie en reçoit un, soit 2 800 hommes) avec 3 compagnies de mitrailleuses sur voiturettes, constitués d'anciens cavaliers habillés, équipés, armés comme dans l'infanterie. L'importance des troupes à pied de la cavalerie est encore renforcée au début de l'année 1918, car les armées

23. F. Gazin, *La cavalerie française...*, op. cit., p. 148.

24. SHAT, 7N404, « Note sur l'organisation de la cavalerie depuis le 1^{er} juillet 1914 », p. 5.

alliées se préparent à l'offensive allemande à la suite de la défection de la Russie. Le commandement en chef français décide de transformer deux divisions d'infanterie en deux divisions de cavalerie à pied. Cette transformation pourrait aller dans le sens d'une nouvelle politique plus équilibrée entre infanterie et cavalerie. Les six régiments d'infanterie d'origine parent renforcer d'autres unités d'infanterie. Six régiments de cuirassiers à pied sont alors affectés à ces deux nouvelles divisions de cavalerie. La première est créée le 31 décembre 1917 ; la seconde, le 4 janvier 1918²⁵. Si l'on y regarde de plus près, cette transformation est en fait un habile procédé pour déguiser la transformation de cavaliers à pied en véritables fantassins et déposséder les divisions de cavalerie de leur cavalerie à pied. En effet, ces six régiments de cuirassiers à pied ne sont pas remplacés dans les divisions de cavalerie ; de plus, ils « reçoivent une composition et une organisation identiques à celles des régiments d'infanterie, c'est-à-dire que leurs escadrons sont portés à l'effectif de 194 hommes et prennent la dénomination de compagnies ; les pelotons s'appellent sections »²⁶. Enfin, ces divisions de cavalerie à pied échappent complètement à la cavalerie, puisqu'elles pourront « être employées en dehors des corps de cavalerie chaque fois que les circonstances l'exigeront ». « La cavalerie à pied est détournée de son but primitif (soutien et renfort des feux de la cavalerie montée) et les corps de cavalerie, et par la suite les divisions de cavalerie, pourront être, au moment opportun, privés d'un de leurs moyens de combat essentiels »²⁷ : c'est le constat que fait un cadre de la cavalerie à l'occasion de cette réforme. En effet, ces nouvelles divisions de cavalerie à pied ne sont pas de nouvelles unités de cavalerie, malgré leur dénomination, mais donc bien de nouvelles unités d'infanterie.

Le phénomène de démonte ne doit pas simplement s'expliquer par l'obligation de s'adapter à la guerre de position. En effet, il faut rappeler que, si les démontes sont si nombreuses, c'est aussi parce que le ravitaillement en chevaux reste particulièrement compliqué. Il est difficile, face à la dispersion et aux lacunes des archives, de clarifier la situation de la remonte durant l'ensemble de la guerre. Ce qui semble certain, c'est que, dès novembre 1914, les « demandes de l'armée sont supérieures à l'effectif disponible »²⁸. Le service de la remonte est incapable de remplacer rapidement les chevaux usés par les combats de la guerre de mouvement, et l'armée se retrouve avec beaucoup plus d'hommes que de chevaux. Ce problème d'approvisionnement en novembre 1914 demeure identique en 1918. Une note de la direction de la cavalerie se plaint de l'impossibilité de la cavalerie à jouer un rôle décisif sur une longue période de combat – ici les offensives allemandes de mars 1918 –, faute

25. *Ibid.*, « Fascicule n° VI, période du 1^{er} octobre 1917 au 1^{er} juin 1918 ».

26. *Ibid.*, « Fascicule n° VI, période du 1^{er} octobre 1917 au 1^{er} juin 1918 ».

27. *Ibid.*, « Fascicule n° VI, période du 1^{er} octobre 1917 au 1^{er} juin 1918 ».

28. Roland Bruneau, *Les équidés dans la Grande Guerre. Mémoire pour l'obtention du diplôme de recherche universitaire*, Tours, 1999, p. 45.

d'un renouvellement rapide des montures : « Aussitôt se pose impérativement la question du remplément des unités éprouvées. Les ressources en chevaux des dépôts de cavalerie ne tardent pas à être épuisées. »²⁹ Cette difficulté, à laquelle se surajoute celle de l'approvisionnement en foin et en avoine, est certainement renforcée par la concurrence avec l'artillerie et le service du train, grands consommateurs de chevaux.

Motorisation et naissance de la cavalerie blindée

Le 31 décembre 1915, 29 escadrons de dragons sont dissous et remplacés par des escadrons de groupes légers³⁰. Ces groupes légers sont des chasseurs à pied dont la caractéristique principale est de posséder en propre des automobiles pour accélérer leur transport³¹. La dotation croissante en automobiles est bien évidemment symbolique d'un passage de l'animal au moteur mécanique. Mais elle ne signifie nullement une obsolescence de la cavalerie, car, en se dotant d'automobiles, cette dernière renforce sa spécificité de vitesse au sein de l'armée. En introduisant le moteur, elle maintient son originalité tactique qui est la rapidité de l'intervention et la facilité de déplacement.

Pendant, ce qui va constituer la véritable modernité militaire de la cavalerie durant la Première Guerre mondiale, c'est le développement en son sein des automitrailleuses et des autos-canon. L'usage de ces engins permet de perpétuer la capacité de déplacement rapide de la cavalerie, tout en augmentant considérablement sa puissance de feu. L'origine du blindage dans la cavalerie vient de la vulnérabilité de celle-ci face au feu de l'adversaire : de « bonne heure, la nécessité s'impose donc de trouver un moyen d'investigation à grand rayon d'action, ménageant le personnel et susceptible de lui offrir en tous lieux une protection contre les surprises de feu : d'où l'idée de la voiture automobile armée, agissant en liaison avec la cavalerie »³². La dotation de la cavalerie en véhicules blindés est, dans un premier temps, improvisée. Le capitaine Gazin nous dit que « le général Sordet a eu, le premier, la notion nette des services que des automobiles pourvues de mitrailleuses pouvaient rendre, soit comme soutien des reconnaissances, soit comme organe de liaison, soit enfin comme escorte des colonnes de camions d'infanterie portée. Dès son arrivée à Mézières, il fait organiser, au moyen de véhicules de tourisme réquisitionnés à Sedan, deux sections de trois voitures chacune, armées de mitrailleuse empruntées au dépôt du 147^e d'infanterie. Le 6 août, ces sections improvisées entrent en campagne avec le corps de cavalerie. Elles lui rendent d'importants services au cours de sa randonnée en Belgique pour disparaître progressivement au cours de la retraite »³³.

29. SHAT, 7N404, « Fascicule n° VI, période du 1^{er} octobre 1917 au 1^{er} juin 1918 ».

30. *Ibid.*, « Note sur l'organisation de la cavalerie depuis le 1^{er} juillet 1914 », p. 8.

31. *Ibid.*, p. 7.

32. F. Gazin, *La cavalerie française...*, op. cit., p. 247.

33. *Ibid.*, p. 250.

Les archives prennent le relais du capitaine Gazin pour nous informer qu'à partir de 1915 la dotation de la cavalerie en automitrailleuses et auto-canonnes se fait plus systématique. À l'été 1916, chaque division de cavalerie possède déjà 2 groupes d'auto-canonnes de 37 m/m (3 par groupes) et d'automitrailleuses (6 par groupe)³⁴. Ces blindés assurent au même titre que la cavalerie montée des tâches de reconnaissance, de couverture des flancs en cours de marche, mais ils possèdent une capacité à se maintenir sous le feu adverse bien supérieure. L'armée cherche à améliorer ces engins qui ne possèdent « qu'un sens de marche ». « Leur repli sous le feu exige un demi-tour qui les rend essentiellement vulnérables. »³⁵ En 1918, des voitures du type Lorfœuvre, qui sont munies d'un « système d'inversion permettant la marche dans les deux sens »³⁶, équipent peu à peu la cavalerie.

Avec la reprise de la guerre de mouvement en 1918, la cavalerie montée semble retrouver toute son importance tactique aux yeux du commandement, puisque, à partir du 20 juillet, 10 escadrons de spahis reviennent d'Afrique du Nord, tandis que 5 des 14 escadrons envoyés à l'intérieur pour le service d'ordre en mai et en juin reviennent aux armées le 24 juillet³⁷. Mais ce n'est pas tant en augmentant le nombre d'unités montées que la cavalerie redevient un atout essentiel dans l'exploitation de l'offensive. À l'automne, une nouvelle réorganisation de la cavalerie est prévue. C'est dans le sens d'une augmentation de sa puissance de feu que le général en chef s'adresse au ministre de la Guerre, dans une lettre du 6 septembre 1918 : « En prévision de la bataille de 1919, qui, pour être décisive, doit pouvoir être vigoureusement exploitée, il importe d'améliorer l'organisation des divisions de cavalerie et d'augmenter leurs moyens de feu. »³⁸ Aussi demande-t-il à affecter à chaque corps de cavalerie un régiment de 75 hippomobiles à deux groupes et un groupe de 105 hippomobiles. La cavalerie a longtemps souffert d'une absence d'unités d'artillerie directement rattachées à son arme et cette nouvelle dotation révolutionne l'articulation cavalerie-artillerie tout en maintenant l'autonomie de la première vis-à-vis de la seconde. Foch souhaite également augmenter le nombre d'auto-canonnes et d'automitrailleuses : « Lorsque les voitures AMAC actuellement en service seront disponibles, par suite de la constitution des nouveaux groupes du type Lorfœuvre : créer, au moyen de ces voitures, des sections d'AMAC pour les corps d'armée, à raison d'une section par corps d'armée, affectée à l'EM du régiment de cavalerie de ce corps d'armée et servie par des cavaliers prélevés sur les effectifs des escadrons. » Le président du Conseil Clemenceau donne son accord définitif dans une lettre du 5 octobre 1918.

34. SHAT, 7N404, « Note sur l'organisation de la cavalerie depuis le 1^{er} juillet 1914 », p. 10.

35. F. Gazin, *La cavalerie française...*, op. cit., p. 250.

36. *Ibid.*

37. SHAT, 7N404, « Fascicule n° VII, période du 1^{er} juin 1918 au 1^{er} janvier 1919 ».

38. *Ibid.*, « Réorganisation des divisions de cavalerie, septembre 1918 ».

Ces nouvelles dotations doivent être expliquées par la prise de conscience que la cavalerie est un atout pour exploiter la puissance de l'artillerie. La cavalerie, en donnant de la mobilité et de la vitesse, augmente la puissance de feu de l'armée et contribue à moderniser l'artillerie. Ainsi, le combat des cavaliers polonais montés en 1939 contre les *Panzer* allemands, avant d'être l'affrontement de la modernité et de l'archaïsme, demeure avant tout un combat de cavalerie. Car moderniser la vitesse de la cavalerie, c'est peut-être rendre obsolètes les chevaux mais non la cavalerie elle-même. La question serait alors de savoir si l'esprit de la cavalerie disparaît avec les chevaux, si le moteur équivaut à l'animal, mais c'est d'une autre histoire dont il s'agit...

Damien BALDIN,
Doctorant,
EHESS-AHMOC
Université de Paris X - Nanterre.